[Text]

The Chairman: Can I tell you what they told us? Did any of your people tell you what we were told when we brought that difference to their attention?

Mr. MacIntosh: I don't recollect that.

The Chairman: Well, we were told that at the present time any asset of the bank is open to review, under the existing Bank Act. Is that so?

Mr. Phillips: Any asset of a loan company is open to review as well.

The Chairman: Wait a minute. So that there is no real change except that the notification is to be given to a number of people.

Mr. MacIntosh: No, sir. No, sir. We acknowledge the powers of the Inspector General to apply to any asset. We are not disputing the power of the Inspector General to require this information to be sent out to whomever he defines in here. What we are saying is that the same power exists in the Loan Companies Act and the Trust Companies Act. We have the section right here if you wish to see it. It is section 74(2) of the Loan Companies Act, but when it comes to the bill before us it refers only to real estate assets. Again we are asking: why the difference? There is no rational explanation for that difference. So why doesn't it say the same thing? That's all. It is not a complicated point.

The Chairman: No, and I think their view—if I recollect the evidence, Dr. MacIntosh—was that basically it was the real estate assets of the other companies that were causing problems, and, if I may say so, it was other than real estate assets, as well as real estate assets, that were causing problems in banks.

Mr. MacIntosh: With all due respect that is not a satisfactory justification for this difference, because here in fact we have legislation which is moving the loan and trust companies towards commercial banking assets they will acquire. It doesn't make sense.

Senator Godfrey: I agree.

The Chairman: I got your point.

Mr. Phillips: If I could just mention it, it is not only real estate assets that obviously caused the Superintendent of Insurance problems, and here I refer to the most recent edition of the Dominion Law Reports where a case has arisen under the Trust Companies Act, but there is an equivalent position in the Loan Companies Act. A case went to the Federal Court of Appeal involving an asset which was described on the books of the company as "deferred loss on futures contracts". The Superintendent of Insurance disallowed this asset. The company appealed and it went to the Federal Court of Appeal and

[Traduction]

Le président: Puis-je vous dire ce que l'on nous a répondu? Vos représentants vous ont-ils dit que nous aussi, nous avions soulevé cette incohérence?

M. MacIntosh: Je ne m'en souviens pas.

Le président: On nous a répondu qu'à l'heure actuelle, tout élément de l'actif d'une banque était sujet à révision, en vertu de la Loi sur les banques. Est-ce le cas?

M. Phillips: Tout élément d'actif d'une compagnie de prêts est également sujet à revision.

Le président: Un instant! Il n'y a donc alors pas de changement, à toutes fins pratiques, si ce n'est que dans leur cas, l'avis doit être donné à un certain nombre de personnes.

M. MacIntosh: Non, monsieur, absolument pas. Nous admettons que les pouvoirs de l'Inspecteur général s'appliquent à n'importe quel élément d'actif. Nous ne remettons nullement en question les pouvoirs de l'Inspecteur général qui l'habilitent à exiger que ce renseignement soit envoyé à tous ceux qui sont mentionnés ici. Ce que nous disons, c'est que les mêmes pouvoirs existent dans la Loi sur les compagnies de prêts et dans la Loi sur les compagnies fiduciaires. Nous avons le texte de l'article ici avec nous, si vous voulez en prendre connaissance. C'est le paragraphe 74(2) de la Loi sur les compagnies de prêts. Pourquoi donc, dans le projet de loi, ne mentionne-t-on que des biens immobiliers? Pourquoi cette différence? Il n'y a aucune explication rationnelle qui justifie cela. Pourquoi alors n'emploie-t-on pas le même libellé? Voilà. Notre argument n'est pas compliqué après tout.

Le président: Non, mais je crois que ce que les rédacteurs nous ont répondu—si je me souviens bien de ce que les témoins ont dit, monsieur MacIntosh—c'était qu'à toutes fins pratiques, c'étaient les biens immobiliers des autres compagnies qui suscitaient des problèmes, et si vous me permettez cette expression, dans le cas des banques, les problèmes touchaient non seulement les biens immobiliers, mais toutes sortes de biens.

M. MacIntosh: Sauf le respect que je vous dois, cet argument n'est pas suffisant pour justifier cette différence, car cette mesure législative amènera en réalité les compagnies de prêts et les sociétés de fiducie à exercer des activités bancaires sur une base commerciale, et pourtant, cet article ne parle pas des biens généralement possédés par les banques qu'elles vont acquérir. Cela n'a pas de sens.

Le sénateur Godfrey: Je l'admets.

Le président: Je comprends votre point.

M. Phillips: Je vous signale que ce ne sont pas seulement les biens immobiliers qui ont causé des problèmes au Surintendant des assurances. Je veux parler ici du cas relevé dans le dernier numéro du *Dominion Law Reports* concernant la Loi sur les compagnies fiduciaires. Une situation analogue aurait pu être soulevée avec la Loi sur les compagnies de prêts. La Cour d'appel fédérale a été saisie d'une cause où le Surintendant des assurances avait refusé de reconnaître la façon dont avait été classé un élément d'actif, qui avait été décrit dans les livres de la société de fiducie comme des pertes différées sur des contrats à terme. La Cour d'appel fédérale avait donné raison à la